

12 septembre 2005

218

P NP

DM251

Monsieur le président

Projet de parachèvement de l'autoroute 30
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman
à Candiac et à Saint-Philippe

Montérégie

6211-06-075

Je suis le père de deux enfants qui ont cœur de défendre leur avenir en ne gaspillant pas inutilement l'argent public.

En prenant connaissance du projet du gouvernement du Québec de rajouter un bout à la 30 actuelle à Candiac pour rejoindre le futur tracé de la 30 au sud, je me suis dit pourquoi? Oui pourquoi le gouvernement fait-il ça? Je ne comprends pas sa position. Tout avait été discuté, pensé par les représentants du gouvernement, c'est à dire les commissaires du BAPE comme vous en 2002. Je croyais que les gens responsables avaient murement réfléchi, parce que c'est un projet qui va coûter des dizaines de millions. L'improvisation ça coûte cher!

Et bien je me trompait. Une facture de cinquante deux millions arrive. Les gens du ministère ont oublié que la circulation doit être fluide. C'est pire que prévue, les gens du ministère manquent de logique et n'ont pas cœur à l'argent du public. Parce que sur la 132 la 30 n'a besoin d'aucun échangeur et ne coûterait donc rien de plus aux contribuables. Donc s'il y a du sérieux au gouvernement on revient sur la 132 ce qui serait très bien ou on reste sur la 15 ainsi plus de facture de cinquante deux millions.

Monsieur le commissaire, je compte sur vous pour éviter le gaspillage de fonds publics en recommandant l'abandon du projet de ce bout d'autoroute.


BARA